Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 029-212901045-20251218-DB25_31-DE

COMMUNE DE LANDÉVENNEC
(FINISTÈRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
15 décembre 2025

Date d'affichage
15 décembre 2025

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 6
Votants : 9

DB2025-31

SUBVENTIONS

L'an deux mille vingt-cinq
Le 18 décembre, à vingt heures et trente minutes,
Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Roger LARS, Maire.

Etaient présents : Mme Monique BORVON, Mme Marie-Claire CARIOU, Mme Geneviève COSTIOU, M. Jean-Jacques DAMOY, M. Raymond MORÉ,

Absents excusés : M. Jean-Michel PAROT donne pouvoir à M. Roger LARS ; Mme Gwenola RENARD ; Mme Catherine TROISIÈME donne pouvoir à Mme Marie-Claire CARIOU.

Absent : M. Florian SALAUN

Monsieur Yves CAËR , a été élu secrétaire.

En complément des aides accordées précédemment (9 juillet et 4 novembre), le Conseil décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'année 2025 :

- SCOLAIRES (Année scolaire 2025-2026)
  - Commune de Crozon — 4 élèves x 100 € ..... 400 €
  - Commune de Telgruc-sur-Mer — 2 élèves x 100 € ..... 200 €
  - Ecole Diwan (Crozon) — 1 élève x 100 € ..... 100 €
- Ecole intercommunale de musique (Kaniri Ar Mor) — 9 élèves x 50 € ..... 450 €

Pour copie conforme,

Le Maire,
Roger LARS